

## OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC SANS ELEMENT CHIFFRE ET BASE SUR LES SEULES RELATIONS AVEC LES TIERS

	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez- vous du jeudi de la prévention
	Pré- occupant	Grave	Très grave		
<b>RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT (sans élément chiffré)</b>					
<b>1 - Relations avec les banquiers : souvent 1<sup>er</sup> révélateur</b>					
- Appels journaliers pour faire le point avant d'accepter de payer les chèques qui se présentent	x				
- Refus de payer les échéances (traites)		x			
- Refus de payer les chèques		x			
- <b>Dénonciation/Suppression des concours bancaires Détonateur</b>			x		
<b>2 - Relations avec les salariés</b>					
- Règlements salaires en retard	x				
- Retards répétitifs		x			
- Démission de salariés « clés » pouvant s'expliquer par une perte de confiance		x			
- Fort absentéisme	x				
<b>3 - Relations avec les clients</b>					
- Retard dans les livraisons des clients	x				
- Augmentation du délai moyen de règlements des clients ou du nombre de litiges traduisant <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit la <b>mauvaise qualité du travail</b></li> <li>• Ou la <b>mauvaise qualité du poste clients</b></li> </ul>	x *	x *			
- Annulation anormale de commandes	x *	x *			
- <b>Perte de clients importants</b>		x *	x *		

xEn fonction du nombre et des montants

➤ Commentaires : n°1 « Relations avec les banquiers »

**Analyse à faire :** ces problèmes de trésorerie résultent-ils :

- de « **réels problèmes** » dans l'entreprise (concurrence, baisse des marchés)
- d'une **simple désorganisation** : (absence de suivi journalier de la trésorerie, mauvais recouvrement des créances clients...)= problèmes structurels
- d'une **mauvaise structure financière du bilan** qui peut entraîner une « frilosité » du banquier.

	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez-vous du jeudi de la prévention
	Pré-occupant	Grave	Très grave		
<b>4 - Relations avec les fournisseurs</b>					
- Allongement des délais de règlement	<b>x</b>				
- Suppression des délais de règlement		<b>x</b>			
- <b>Refus de livraison</b>			<b>x</b>		
- <b>Exercice du droit de revendication (clause de réserve de propriété)</b>			<b>x</b>		
- Injonction de payer	<b>x</b>				
. Si répétitif		<b>x</b>			
- <b>Assignations pour créances non contestées</b>		<b>x*</b>	<b>x*</b>		
<b>5 - Relations avec le Trésor Public (Administration Fiscale) et les Organismes Sociaux dits créanciers privilégiés</b>					
- Non dépôt des déclarations		<b>x</b>			
- Inexactitude dans les bases de cotisations sociales et/ou de TVA		<b>x</b>			
- Non règlement des cotisations ou de la TVA		<b>x</b>			
. Si répétitif			<b>x</b>		
- Non paiement des précomptes		<b>x</b>			
- Inscription de privilèges URSSAF/Trésor	<b>x*</b>	<b>x*</b>	<b>x*</b>		
- Avis à tiers détenteur		<b>x*</b>	<b>x*</b>		
- Redressements significatifs suite à contrôles	<b>x*</b>	<b>x*</b>			

xEn fonction du nombre et des montants

	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez-vous du jeudi de la prévention
	Pré-occupant	Grave	Très grave		
- <b>Assignation en redressement judiciaire</b>			X		
<b>6 - Procès importants</b>					
- Prud'hommes (selon possibilité de perte)	X	X			
- Clients / Fournisseurs	X	X			
- <b>Dénonciation du bail avec offre de renouvellement à des conditions financières impossibles</b>			X		
<b>7 - Cotations et notations diverses (selon degré)</b>					
- Cotation Banque de France	X	X	X		
- Assurances crédit (Euler hermesSfac, Coface... )	X	X	X		
- Etablissements de crédit	X	X	X		
- Cotation renseignements commerciaux (Bureau Van Dijk, DUN, GroupeCoface, ...)	X	X	X		
<b>8 - Relations avec les Conseils extérieurs et autres</b>					
- <u>Experts-comptables</u> - suspension des travaux du fait du non règlement des honoraires - Avocats		X			
<b>9 – Procédures d’alertes « Existantes »</b>					
- <u>Commissaire aux comptes</u> • procédure d’alerte : apprécier le niveau		X	X		
- <u>Comité d’entreprise</u> • procédure d’alerte : voir les conclusions du rapport		X	X		
- <u>Tribunal de commerce</u> • Convocation par le président du tribunal de commerce. Art.611.2 : selon problèmes		X	X		

xEn fonction du nombre et des montants

	COTATION GENERALE PROPOSEE			Auto diagnostic du dirigeant	Avis du CIP lors du rendez-vous du jeudi de la prévention
	Pré-occupant	Grave	Très grave		

**10 – Quelques éléments chiffrés « en complément »**

**➔ Analyse de la structure du bilan**

Quelques exemples :

- Les <b>dettes à moins d'un an</b> sont supérieures aux stocks et valeurs réalisables et disponibles à moins d'un an (clients principalement)	<b>x</b>				
- Augmentation des stocks non justifiée par un développement de l'activité, traduisant l'existence de stocks morts ➔ Si déstockage possible ➔ Si pertes potentielles	<b>x</b>	<b>x</b>			
- Financement des investissements pour des concours court terme (découvert Dailly)					

**➔ Divers**

- Baisse significative des marges		<b>x</b>			
- Retards significatifs dans la comptabilité – Absence de visibilité		<b>x</b>			
- Non dépôt des comptes annuels au greffe du tribunal de commerce	<b>x</b>				
<b>TOTAUX</b>					

**Majorité de PREOCCUPANT**

**Majorité de GRAVE**

**Majorité de TRES GRAVE**

Rendez-vous avec le C.I.P  
- écoute  
- information  
- orientation

+ besoins de trésorerie  
négociations  
+ restructuration

Rendez-vous avec le **Président du Tribunal de Commerce** pour procédures amiables

Etablissement de la **DCPet** dépôt au greffe pour procédures collectives auprès du Tribunal de Commerce

**ORIENTATION DU DOSSIER**

xEn fonction du nombre et des montants

